

la province lundi 29 février 2016

## Crau - Camargue

MAS-THIBERT

### C'est reparti pour la calèche des Marais du Vigueirat



A partir du dimanche 6 mars, au rythme des chevaux de trait, la calèche traversera les terres hautes du domaine. / PHOTO P.L.

Les visites en calèche des Marais du Vigueirat redémarrent à partir du dimanche 6 mars, tous les mercredis et dimanches.

Au rythme des chevaux de trait, la calèche traverse les terres hautes du domaine sur lesquelles pâturent environ 25 juments et une cinquantaine de taureaux et vaches Camargue appartenant à la manade du Juge. Les vaches commencent à vêler, et l'on peut observer pendant la visite le comportement des veaux nouveaux-nés qui se reposent près de leur mère.

Autre point fort de la visite, les couples de cigognes qui reviennent sur les nids les remettre en état. Une dizaine de couples sont actuellement présents et font retentir les craquements (claquements de bec) indiquant ainsi à leurs congénères que le nid est bel et bien occupé. Les jeunes nés sur le site seront ensuite bagués afin de pouvoir suivre leur migration vers l'Afrique.

Durant tout le parcours, le

guide donnera de nombreuses explications sur le patrimoine naturel et la gestion quotidienne des Marais du Vigueirat et des écosystèmes de la Camargue, sa gestion hydraulique, ses activités agricoles, ses traditions.

Ce parcours est proposé en mars et avril. Durant cette période, la calèche ne circule pas à l'intérieur de la zone classée en réserve naturelle afin de permettre aux espèces d'oiseaux nicheuses sur le site (notamment les hérons) de se reproduire en toute quiétude. A partir du mois de mai, la calèche pourra à nouveau prendre le chemin des digues qui sillonnent le marais, donnant une vue imprenable sur les étangs, roselières et sansouïres caractéristiques de la Camargue.

P.L.

Mercredis et dimanches de 14h30 à 16h30. Réservations ☎04 90 98 70 91 - et pour les groupes sur demande. Tarifs : 15€ adulte, moitié prix pour les enfants de 6 à 17 ans. [www.marais-vigueirat.reserves-naturelles.org](http://www.marais-vigueirat.reserves-naturelles.org)